

## Conseil de la ville de Casablanca

## Proximité, social, animation... les priorités

• Plus 10,5% de recettes par rapport à 2015

• Les dotations des arrondissements multipliées par 3

**3,4** milliards de DH de recettes, 3 fois plus de dotations aux arrondissements, un excédent prévisionnel de l'ordre de 129 millions de DH... Ce sont les grandes lignes du budget 2016 de la ville de Casablanca, dévoilé par la nouvelle équipe El Omari. Au terme d'une session marathonnienne qui a duré pratiquement 5 heures, les élus de la ville de Casablanca ont adopté le budget 2016, jeudi 12 novembre. Celui-ci a été adopté avec une majorité de 90 voix et 10 abstentions (élus du PAM).

«Pour la 1<sup>re</sup> fois, l'année 2016 sera marquée par une augmentation de 10,4% des recettes, soit un montant supplémentaire de 326 millions de DH. Auparavant cette augmentation ne dépassait guère 1%», a fait remarquer d'emblée Abdelaziz El Omari, pré-

sident du Conseil de la ville de Casablanca. La nouvelle équipe d'élus compte relever ce défi en améliorant le recouvrement, no-

d'améliorer les recettes en optimisant la gestion des biens communaux et en adoptant une meilleure gestion fiscale via les TIC.

## SDL: Les financements de la CUC en 2016

Projets	Montants (en millions de DH)
Grand théâtre (Casa Aménagement)	49
Réhabilitation du parc Ligue Arabe (Casa Aménagement)	10
Zoo de Aïn Sebaâ (Casa Aménagement)	30
Réhabilitation & gestion des abattoirs	20
Réhabilitation & gestion du marché de gros (Casa Prestations)	10
Inventaire des biens communaux (Casa Patrimoine)	5
Réhabilitation du patrimoine (Casa Patrimoine)	5
<b>Total</b>	<b>129</b>

Source: CUC

*La contribution de la commune urbaine de Casablanca aux projets, pris en charge par les sociétés de développement local s'élèvera à 129 millions de DH en 2016*

tamment la part dans les taxes transférées (TVA, taxe professionnelle, services communaux...), mais aussi à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses... Pour y arriver, l'on compte réactiver le partenariat avec les institutions fiscales, telles que la TGR, la Direction régionale des impôts... Il est également prévu

Autre fait marquant du budget 2016, les dotations des 16 arrondissements passeront de 118 millions de DH cette année à 345,4 millions de DH en 2016, soit 10% du budget global et 3 fois le montant des dotations à l'ère Sajid. «Ces dotations seront destinées essentiellement à promouvoir les services de proximité, au social et à l'animation cultu-

relle, sportive...», précise El Omari. Dans le détail, sur un total de 3,4 milliards de DH, la CUC estime ses recettes propres à plus de 1,1 milliard de DH (33%), les taxes transférées à presque 2 milliards de DH (56%) et la TVA à 378 millions de DH (11%).

Bien évidemment, les frais de gestion constituent le plus gros du budget de la CUC. Ils représentent, en effet, près de 44% du budget global, soit 1,5 milliard de DH, suivis par les subventions (27,6%), les affaires techniques (près de 14%) et les affaires sociales (6,7%). Et bien que les équipes de la CUC ont été ramenées de 23.000 à 14.000 fonctionnaires, la masse salariale continue à absorber plus du tiers du budget (1,2 milliard de DH). Elle est suivie par la propreté et la gestion des décharges qui nécessiteront un budget de 326 millions de DH en 2016 (soit 18%), les dotations aux arrondissements (10%), les frais dédiés au remboursement des dettes (8%), les frais relatifs aux contrats et conventions (6,4%)... □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Conseil de la ville de Casablanca

## Les premiers chantiers du mandat El Omari

• Amélioration des recettes, gestion des biens communaux ...

• Les arrondissements seront associés au processus de contrôle de propreté

• Le guichet unique de l'urbanisme a repris son cours normal

L'ÉQUIPE El Omari planche actuellement sur la préparation du plan d'action 2016-2021. Celui-ci déterminera les priorités du mandat, sachant que le nouveau maire est tenu de respecter non seulement son programme électoral, mais aussi les grandes orientations déjà mises en place par son prédécesseur Sajid. Casablanca est aujourd'hui dotée d'un plan de développement 2020. Cette feuille de route donne la

Les dotations de la CUC multipliées par 3 en 2016				
Arrondissement	Dotation 2015 (millions de DH)	Dotation 2016 (millions de DH)	Gestion locale (60%)	Animation locale (40%)
Sidi Belyout	8,7	25,8	15,5	10,3
Maârif	8,3	24,6	14,7	9,8
Sidi Moumen	6,9	20,3	12,2	8,1
Sbata	6,6	18,3	11,1	7,4
Hay Mohammadi	7	20,7	12,4	8,2

Source: CUC

Les dotations de la CUC aux 16 arrondissements de Casablanca passeront de 118,6 millions de DH en 2015 à 345,5 millions de DH en 2016, soit 10% du budget. Celles-ci sont attribuées en fonction de la taille et de l'importance démographique de l'arrondissement

à des secteurs sensibles comme la mobilité, les infrastructures, la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine, la restructuration des quartiers sous-équipés ... D'autant plus que la ville a pour ambition de devenir un hub financier international.

La nouvelle équipe devrait aussi faire face à de nombreux défis. Parmi eux: l'amélioration des recettes (notamment fis-

cales), des services de proximité, le recouvrement des créances dues, une masse salariale qui absorbe plus du tiers du budget (1,2 milliard de DH), la gestion de secteurs controversés comme la propreté, la distribution, les abattoirs ... L'Économiste revient sur les priorités du mandat El Omari.

#### ■ Animation et gestion locale

Les dotations triplées aux arrondissements seront consacrées principalement à l'animation et la gestion locale. Ce qui permettra d'alléger les charges du conseil de la ville qui pourra se consacrer à d'autres missions. «Cela favorisera une sorte de complémentarité entre les rôles de la CUC et des arrondissements», insiste Abdelaziz El Omari. L'animation locale englobe toutes les activités à caractère culturel, sportif, social ... L'augmentation des dotations en 2016 devrait donc se traduire par la programmation de plus d'activités culturelles, sportives, sociales au niveau des 16 arrondissements de Casablanca.

#### ■ Recouvrement des taxes transférées

C'est l'administration fiscale qui se charge de la définition de l'assiette fiscale et du recouvrement des taxes, qui sont ensuite transférées à la ville. Mais là il y a un problème de disponibilité des ressources humaines qui se pose. Il faudra donc former les fonctionnaires de la CUC pour qu'ils puissent contribuer au recouvrement.

«Il existe une convention avec la TGR dans ce sens que nous devons juste réactiver, et nous comptons aussi conclure une convention avec la DGI », soutient le maire. Selon le nouveau président du Conseil de la ville, le plus urgent aujourd'hui est de déterminer avec précision l'assiette fiscale.

#### ■ Gestion des biens communaux

L'inventaire et l'évaluation des biens communaux constituent une étape cruciale. «L'opération, entamée par la SDL Casa Patrimoine, est déjà en cours et nous aurons bientôt les résultats», affirme le maire. Il faudra aussi revaloriser et actualiser ces

biens, car plusieurs d'entre eux sont loués à des prix dérisoires.

Toutes les décisions prises par l'ancien bureau seront respectées et les procédures suivies, est-il précisé. «Il est clair que tout exploitant d'un bien doit le faire dans le cadre d'un contrat avec le conseil de la ville», tient à préciser le maire. Il faut bien évidemment expulser les occupants au terme des procédures judiciaires en cours.

A signaler que plus de 200 sites sont aujourd'hui concernés, mais quatre sont plus proches d'un dénouement. Il s'agit du restaurant Sqala, Lido (Espace Plein Ciel Paradise de la Corniche), le complexe sportif de Zenata (Aïn Sebaâ), le complexe de tennis La Forêt Verte de Moulay Rachid.

#### ■ Propreté

Ce secteur exige un suivi quotidien pour assurer la meilleure qualité de service, soutient le maire. Aujourd'hui, les nouveaux comités de suivi chargés du contrôle des délégataires sont mis en place. Casa Prestation assure aussi ce rôle de supervision. Mais les élus des 16 arrondissements doivent aussi être associés au processus, car ils sont les plus proches du terrain.

Les horaires de collecte devraient aussi être revus pour ne pas entraver la circulation au moment des embouteillages et des heures de pointe. Dans les métropoles internationales, la collecte des déchets se fait à minuit ou à une heure du matin pour éviter les désagréments. «Nous essayerons d'y aller de manière progressive», annonce le maire.

#### ■ Délégation des signatures

Les délégations les plus urgentes ont été accordées comme celles des «travaux/infrastructure» (Mustapha Lhaya), «affaires économiques» (Abdelkarim Houichri) et urbanisme (Abdessamad El Haykar, 1er vice-président du Conseil de la ville). Le nouveau maire n'a pas encore accordé toutes les délégations, car il préfère auparavant avoir une idée globale sur les différents services de la CUC, les SDL, visites de chantiers, rencontres avec les délégataires ... Selon Abdessamad El Haykar, le guichet unique est aujourd'hui opérationnel. «Nous sommes arrivés actuellement au traitement des dossiers du 5 novembre», poursuit-il.

Rappelons que des opérateurs se sont plaints récemment du blocage au niveau du guichet unique d'urbanisme (ex Dar Al Khadamat) à cause du retard d'attribution de la délégation (cf. édition du 8 octobre 2015).□

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com